RAA n°03-2018

6 avril 2018

Université Bretagne-Sud

Recueil des actes administratifs

- *Arrêtés 15-2018 à 19-2018*
- *Délibérations CA 01-2018 à 14-2018*
- *Délibérations CFVU 2018-1 à 2018-13*

Service des affaires statutaires et juridiques
Campus de Tohannic – rue André Lwoff – B.P. 573
56017 VANNES CEDEX
02.97.01.70.61 / 02.97.48.50.30
www.univ-ubs.fr

Sommaire

Arrêtés……

15-2018 - Composition de commission de recrutement – 8000……...p.1

16-2018 - Composition de commission de recrutement – 0926…….....p.2

17-2018 - Déclaration de recevabilité des listes de candidature aux élections étudiantes.....p.3

18-2018 - Composition de commission de recrutement – 0182……p.9

19-2018 - Composition de commission de recrutement – 0190……p.10

Délibérations ……

Conseil d'administration……..

01-2018 - Sorties d'inventaire……..…p.11

02-2018 - Compte financier……p.12

03-2018 - Remises exceptionnelles sur des tarifs de contrats de professionnalisation pour l'IUT de Lorient……p.14

04-2018 - Remises gracieuses sur des frais de reprise d'études pour 2017 2018 pour l'IUT de Lorient...p.15

05-2018 - Capacités d'accueil en premier cycle……p.16

06-2018 - Connaissances et compétences attendues à l'entrée en premier cycle……p.17

07-2018 - Éléments pris en compte lors de l'examen des candidatures à l'entrée en premier cycle……p.18

08-2018 - Tarifs des prestations DFVU pour l'année 2017-2018 - Ajouts et modifications……p.19

09-2018 - Agrément aux associations étudiantes……p.20

10-2018 - Répartition des crédits du fond de solidarité des initiatives étudiantes……p.21

11-2018 - Tarif des stages de printemps proposés par le SUAPS……...p.22

12-2018 - Grilles de rémunération des enseignants-chercheurs associés……..p.23

13-2018 - Mise en place du pôle PETREL pour la gestion des retraites des fonctionnaires……p.25

14-2018 - Cadrage de l'action sociale et culturelle pour l'année 2018……p.26

Commission de la formation et de la vie universitaire……...

2018-1 - Validation du Procès-Verbal de la CFVU 23 novembre 2017……p.27

2018-2 - Subventions aux associations étudiantes……..p.28

2018-3 - Affectation du fonds d'amorçage « Transformation pédagogique »……..p.29

2018-4 - Répartition de l'enveloppe budgétaire dédiée à la formation……p.30

2018-5 - Capacités d'accueil en 1er cycle……p.31

2018-6 - Connaissances et compétences attendues à l'entrée en 1er cycle……..……..p.32
2018-7 - Éléments pris en compte lors de l'examen des candidatures à l'entrée en 1er cycle……p.33
2018-8 - Report de la mise en place du contrat de réussite étudiant « Oui Si »……p.35
2018-9 - Tarification prestations DFVU……p.36
2018-10 - Modification du parcours Biotechnologies en L3 mention Sciences et Vie de la Terre……..p.37
2018-11 - Agrément des associations étudiantes……...p.38
2018-12 - Répartition des crédits FSDIE 2018……p.39
2018-13 - Tarifs stages de printemps proposés par le SUAPS……p.40

ARRETE n° 15-2018

Le Président de l'UBS arrête :

Article unique :

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'enseignant-chercheur associé – campagne 2018 est fixée comme suit :

Poste à pourvoir	Commission
PAST MCF mi-temps *Métiers du livre - Edition* *UFR LLSHS* *N° emploi : 8000*	**Président :** *Eric LIMOUSIN, Doyen UFR LLSHS* **Membres** : ➢ *Isabelle DURAND, PR section 10* ➢ *Marie-Christine MICHAUD, PR section 11* ➢ *Radia HANNACHI, MCF section 07* ➢ *Geoffrey WILLIAMS, PR section 07*

Fait à Lorient, le 23 mars 2018

Le Président,

Jean PEETERS

Signé par : Jean Peeters
Date : 27/03/2018
Qualité : Le Président

Université Bretagne Sud
Jean PEETERS
Président

ARRETE n° 16-2018

Le Président de l'UBS arrête :

Article unique :

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'enseignant du second degré – campagne 2018 est fixée comme suit :

Poste à pourvoir	Commission
Sciences et Techniques Médico-sociales UFR LLSHS N° emploi : 0926	**Président :** *Eric LIMOUSIN, doyen UFR LLSHS* **Membres** : ➢ *Xavier TRIPOTEAU, Vice-Président du CFVU* ➢ *Thierry MORINEAU, PR section 16* ➢ *Florence DOUGUET, MCF section 19* ➢ *Juliette HONTEBEYRIE, PRAG « sciences Eco & sociales »*

Fait à Lorient, le 23 Mars 2018

Le Président.

Signé par : Jean Peeters
Date : 03/04/2018
Qualité : Le Président

Jean PEETERS
Président

Arrêté n°17-2018 fixant la liste des candidatures déclarées recevables pour les élections étudiantes du 10 avril 2018 aux conseils centraux de l'Université

Le Président de l'Université de Bretagne-Sud,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-3 à L. 712-6 ; L. 719-1 et L719-2 ; D 719-1 à D 719-40 ;
Vu les statuts de l'Université Bretagne-Sud modifiés ;
Vu l'avis du comité électoral consultatif réuni le 21 février 2018 ;
Vu l'arrêté n°11-2018 fixant le règlement des élections des représentants des usagers au conseil d'administration, à la commission de la recherche et à la commission de la formation et de la vie universitaire ;
Vu l'arrêté n°14-2018 modifiant l'arrêté n°11-2018 relatif au règlement des élections des représentants des usagers au conseil d'administration, à la commission de la recherche et à la commission de la formation et de la vie universitaire

Arrête

Article 1 : Les listes de candidatures figurant en annexe au présent arrêté sont déclarées recevables pour les élections étudiantes du 10 avril 2018 aux conseils centraux de l'Université.

Article 2 : Faute de candidatures à la commission de la recherche, le scrutin est déclaré infructueux.

Article 3 : Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

À Vannes,

Le Président

Signé par : Jean Peeters
Date : 27/03/2018
Qualité : Le Président

Jean PEETERS
Président

Jean PEETERS

CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SCRUTIN DU 10 AVRIL 2018 COLLÈGE DES USAGERS

Liste des candidatures déclarées recevables

4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants à pourvoir

LISTES	COLISTIERS RANGÉS PAR ORDRE PRÉFÉRENTIEL
REP – des élus à votre service ! Appartenance ou soutiens dont bénéficie la liste : Rassemblement Étudiant pour le Progrès	1) MENIER Marc-Antoine 2) CUISSE-BLANCHARD Ludivine 3) HILLION Cyril-Marie 4) DANILO Agathe 5) JOSSE Titouan 6) HUILLE Alicia 7) THOMAS Théo 8) ……
Assos' Actions Appartenance ou soutiens dont bénéficie la liste : BDE SSI, BDE Hub' Sciences, Station LEA, BDE Solidaires, Olympe, Multiprism, AMEV, la BARC des étudiants, Fiskal, Hack 2G2, ALEMO, BDE ENSIBS, Pratik Ô Droit, English Speaking Society, ALOCMI	1) BARAZER-RITTORE Alessio 2) DUBAUT-ALLIGNET Florentine 3) LE MAGUER Steven 4) CLÉRY Emma 5) TREHORET François 6) DEFFONTAINES Maïwenn 7) RIVAL Hoël 8) MOREIRA Andréa

UNI : on agit, tu réussis	1) LLADÈRES Mathieu 2) TURHAN Constance 3) PÉGUY Guillaume 4) COUET- - MAIRE D'ÉGLISE Constance 5) LÉVANO Victor 6) PELTIER Margaux 7) BOURGOIS Alexandre 8) DUMAS Marina
Contre la sélection : une mort certaine ! De faibles chances de survie ! Et bien, qu'attendons- nous ? Appartenance ou soutiens dont bénéficie la liste : UNEF ; Comité de résistance de l'UBS	1) ALEZINA Aurélien 2) HEMON Morgane 3) KIDD Lewis 4) FONT Tiffanie 5) GOUBIN Thibault 6) …… 7) …… 8) ……

CANDIDATURES À LA CFVU
SCRUTIN DU 10 AVRIL 2018
COLLÈGE DES USAGERS

Liste des candidatures déclarées recevables

LISTES	COLISTIERS RANGÉS PAR ORDRE PRÉFÉRENTIEL
Secteur 1 : 4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants à pourvoir	
REP – des élus à votre service ! Appartenance ou soutiens dont bénéficie la liste : Rassemblement Étudiant pour le Progrès Les élus REP de la faculté DSEG de l'UBS	1) LE GARREC Sarah 2) THOMAS Théo 3) MARIE Chloé 4) YAPO Beda Yannick 5) CUISSE-BLANCHARD Ludivine 6) MÉNIER Marc-Antoine 7) DANILO Agathe 8) ……
Assoc' Actions Appartenance ou soutiens dont bénéficie la liste : Pratik Ô Droit	1) LE BIDEAU Adrien 2) SEMENADISSE Juliette 3) GIOVANELLI Livio 4) KERUZORÉ Estelle 5) GARET Brieuc 6) GEGOUSSE Mathilde 7) ANDREY Yoann 8) TOULLIC Yuna
Contre la sélection : une mort certaine ! De faibles chances de survie ! Et bien, qu'attendons- nous ? Appartenance ou soutiens dont bénéficie la liste : UNEF ; Comité de résistance de l'UBS	1) WAGNER Mathilde 2) PICOT Gurvan 3) LE BLOA Marie 4) KOUAME Philippe 5) GIRARD Valentine 6) …… 7) …… 8) ……

Secteur 2 : 3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants à pourvoir	
REP – des élus à votre service ! Appartenance ou soutiens dont bénéficie la liste : Rassemblement Étudiant pour le Progrès	1) HILLION Cyril-Marie 2) HUILLE Alicia 3) GRANDSIRE Alexandre 4) GILLARD Jessica 5) ……. 6) …….
Assoc' Actions Appartenance ou soutiens dont bénéficie la liste : Station LEA, BDE Solidaires, Olympe, ALEMO, Multiprism, English speaking Society	1) TONNELIER Arthur 2) BOURIAUD Victorialine 3) BOISSINOT Maël 4) AVRIL Gabrielle 5) LE GALL Gwendal 6) MAXE Adèle
Contre la sélection : une mort certaine ! De faibles chances de survie ! Et bien, qu'attendons- nous ? Appartenance ou soutiens dont bénéficie la liste : UNEF ; Comité de résistance de l'UBS	1) LE BERRE Alexandre 2) DESPLANCHES Marianne 3) NICOLAS Léo 4) LE GALL Justine 5) …….. 6) ……

Secteur 3 : 5 de titulaires et 5 sièges de suppléants à pourvoir	
Assoc' Actions Appartenance ou soutiens dont bénéficie la liste : BDE SSI, BDE Hub'Sciences, ALOCMI, BDE ENSIBS	1) THIBAULT David 2) DE PILLOT Suzanne 3) MINGOUBE Nathan 4) MACHADO FERREIRA Maud 5) COLLET Thomas 6) SOTILLE Margot 7) COTTE Liam 8) LE DORZE Léa 9) BERCEGEAY Robin 10) ……..
Contre la sélection : une mort certaine ! De faibles chances de survie ! Et bien, qu'attendons- nous ? Appartenance ou soutiens dont bénéficie la liste : UNEF ; Comité de résistance de l'UBS	1) GUEYE Yaye Ouleymatou 2) BENOUFA Rémi 3) LEROI Élina 4) YNOUSSA BOURA Soultoini 5) LE MENN Camille 6) …… 7) …… 8) ……

ARRETE n° 18-2018

Le Président de l'UBS arrête :

Article unique :

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'enseignant du second degré – campagne 2018 est fixée comme suit :

Poste à pourvoir	Commission
Sciences industriels de l'ingénieur, option Energie IUT Lorient *N° emploi : 0182*	**Président :** Patrick GLOUANNEC, *PR section 62* **Membres** : ➢ *Gaël MOREL, Vice-Président Formation tout au long de l a Vie* ➢ *Sylvia BARBOSA, PRAG « Mathématiques »* ➢ *Martial HERPIN, PRAG « SII »* ➢ *Erwan BILLON, PRAG « SII »* ➢ *Gaël ALLIGAND, Directeur IUT Lorient*

Fait à Lorient, le 27 Mars 2018

Le Président,

Signé par : Jean Peeters
Date : 03/04/2018
Qualité : Le Président

Université Bretagne Sud
Jean PEETERS
Président

Je

ARRETE n° 19-2018

Le Président de l'UBS arrête :

Article unique :

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'enseignant du second degré – campagne 2018 est fixée comme suit :

Poste à pourvoir	Commission
Génie Electrique *IUT Lorient* *N° emploi : 0190*	**Président :** Denis CARRON, *MCF section 28* **Membres** : ➢ *Guy GOGNIAT, Vice-Président Commission Recherche* ➢ *Philippe CORFA, PRAG « Génie mécanique »* ➢ *Michel HESCHUNG, PRAG « Génie électrique »* ➢ *Didier LE BERRE, PRAG « Génie électrique »* ➢ *Tahar LOULOU, PR section 62*

Fait à Lorient, le 27 Mars 2018

Le Président,

Signé par : Jean Peeters
Date : 03/04/2018
Qualité : Le Président

Je

Université Bretagne Sud
Jean PEETERS
Président

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 14 mars 2018

Délibération n°01-2018 : sorties d'inventaire 2017

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu les statuts de l'Université de Bretagne-Sud ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve, à l'unanimité, les sorties d'inventaire (réformes et cessions) au titre de l'exercice 2017.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 19
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 26
- Pour : 26
- Contre : 0

Abstention(s) : 0

Visa du Président

Signé par : Jean Peeters
Date : 27/03/2018
Qualité : Le Président

Jean PEETERS
Président

Jean Peeters

Documents en annexe : liste des actifs proposés à la sortie de l'inventaire général pour motifs de destruction et pour cession.

Document transmis au Recteur, Chancelier des universités, le 27 mars 2018
Publié au recueil des actes administratifs de l'UBS n°03-2018

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 14 mars 2018

Délibération n°02-2018 : compte financier 2017

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu les statuts de l'Université de Bretagne-Sud.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Article 1 : arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 770,4 ETPT sous plafond et 115.9 ETPT hors plafond
- 80 829 538€ d'autorisations d'engagement dont :
  - 62 946 571€ Personnel
  - 14 473 057€ Fonctionnement
  - 3 409 909€ Investissement
- 78 783 926€ de crédits de paiement dont :
  - 62 945 779€ Personnel
  - 12 676 823€ Fonctionnement
  - 3 161 323€ Investissement
- 78 871 228€ de recettes
- 87 303€ de solde budgétaire

Article 2 : arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- +650 418,42 € de variation de trésorerie
- 1 441 475,30 € excédent sur le résultat patrimonial

(dont excédents UBS 1 348 808,81 € et CFA 111 069,23 € ; déficit fondation 18 402,74 €)

- 2 875 317€ de capacité d'autofinancement
- +202 027,29 € de variation de fonds de roulement

Article 3 : décide d'affecter le résultat à hauteur 1 441 475,30 € en réserves.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 19
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 24
- Pour : 24
- Contre : 0

Abstention(s) : 2

Visa du Président

Signé par : Jean Peeters
Date : 30/03/2018
Qualité : Le Président

Université Bretagne Sud
UBS
Jean PEETERS
Président

Jean Peeters

Documents en annexe : compte financier 2017.

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 14 mars 2018

Délibération n°03-2018 : remises exceptionnelles sur des tarifs de contrats de professionnalisation pour 2017/2018 – IUT de Lorient

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu les statuts de l'Université de Bretagne-Sud ;
Vu la proposition du conseil de direction de l'IUT de Lorient lors de sa séance du 02 février 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve, à l'unanimité, les remises exceptionnelles sur le prix initial du contrat de professionnalisation pour l'année 2017-2018 pour l'année 2017-2018 pour les 8 entreprises mentionnées dans le tableau ci-dessous et pour les montants fixés dans ce même tableau.

			Prix de la convention	Remise	Prix après remise
1	CQSSE	HSE	6 860 €	**860 €**	**6 000 €**
2	CQSSE	HSE	6 860 €	**860 €**	**6 000 €**
3	CQSSE	HSE	6 860 €	**500 €**	**6 360 €**
4	CQSSE	HSE	6 860 €	**860 €**	**6 000 €**
5	CQSSE	HSE	6 860 €	**860 €**	**6 000 €**
6	LOGIQ	QLIO	6 860 €	**860 €**	**6 000 €**
7	IMSA	GIM	6 860 €	**860 €**	**6 000 €**
8	CQPA	GCGP	6 860 €	**860 €**	**6 000 €**
			54 880 €	6 520 €	48 360 €

Membres en exercice : 29
Membres présents : 18
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 25
- Pour : 25
- Contre : 0

Abstention(s) : 0

Visa du Président

Signé par : Jean Peeters
Date : 27/03/2018
Qualité : Le Président

Jean Peeters

Documents en annexe : néant.

Document transmis au Recteur, Chancelier des universités, le 27 mars 2018
Publié au recueil des actes administratifs de l'UBS n°03-2018

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 14 mars 2018

Délibération n°04-2018 : remises gracieuses sur des frais de reprise d'études pour 2017/2018 – IUT de Lorient

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu les statuts de l'Université de Bretagne-Sud ;
Vu la proposition du conseil de direction de l'IUT de Lorient lors de sa séance du 02 février 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Accorde, à l'unanimité, à 2 étudiants pour 2017/2018 une remise gracieuse sur leurs frais de reprises d'études pour les montants fixés dans le tableau figurant ci-dessous.

Année	**Formation**	**Montant Initial**	**Reste à charge**	**Remise sur le reste à charge**
2017-2018	DUT QLIO AS	**4600**	**300**	290
2017-2018	DUT QLIO AS	**4600**	**300**	290
Total remise exceptionnelle 2017-2018				**580,00**

Membres en exercice : 29
Membres présents : 19
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 26
- Pour : 26
- Contre : 0

Abstention(s) : 0

Visa du Président

Signé par : Jean Peeters
Date : 27/03/2018
Qualité : Le Président

Jean PEETERS
Président

Jean Peeters

Documents en annexe : néant.

Document transmis au Recteur, Chancelier des universités, le 27 mars 2018
Publié au recueil des actes administratifs de l'UBS n°03-2018

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 14 mars 2018

Délibération n°05-2018 : capacités d'accueil en premier cycle

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 612-3 modifié par la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu les statuts de l'Université de Bretagne Sud ;

Vu l'avis n° 2018-5 rendu par la CFVU en séance du 1er février 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve les capacités d'accueil en premier cycle pour l'année universitaire 2018/2019.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 19
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 25
- Pour : 25
- Contre : 0

Abstention(s) : 1

Visa du Président

Signé par : Jean Peeters
Date : 27/03/2018
Qualité : Le Président

Jean Peeters

Documents en annexe : tableau des capacités d'accueil en premier cycle.

Document transmis au Recteur, Chancelier des universités, le 27 mars 2018
Publié au recueil des actes administratifs de l'UBS n°03-2018

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 14 mars 2018

Délibération n°06-2018 : connaissances et compétences attendues à l'entrée en premier cycle

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 612-3 modifié par la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu la charte du 6 décembre 2017 définissant les objectifs des attendus signée entre le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), le ministère de l'éducation nationale (MEN), la Conférence des présidents d'université (CPU), la Conférence des grandes écoles (CGE), la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) ;

Vu les statuts de l'Université de Bretagne-Sud ;

Vu l'avis n° 2018-6 rendu par la CFVU en séance du 1er février 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve, les connaissances et les compétences attendues à l'entrée en premier cycle.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 19
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 25
- Pour : 23
- Contre : 2

Abstention(s) : 1

Visa du Président

Signé par : Jean Peeters
Date : 27/03/2018
Qualité : Le Président

Université Bretagne Sud
Jean PEETERS
Président

Jean Peeters

Documents en annexe : connaissances et compétences attendus en premier cycle à l'UBS.

Document transmis au Recteur, Chancelier des universités, le 27 mars 2018
Publié au recueil des actes administratifs de l'UBS n°03-2018 www.univ-ubs.fr

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 14 mars 2018

Délibération n°07-2018 : éléments pris en compte lors de l'examen des candidatures à l'entrée en premier cycle

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 612-3 modifié par la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu les statuts de l'Université de Bretagne-Sud ;

Vu l'avis n° 2018-7 rendu par la CFVU en séance du 1er février 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve, les éléments pris en compte lors de l'examen des candidatures à l'entrée en premier cycle.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 19
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 26
- Pour : 22
- Contre : 4

Abstention(s) : 0

Visa du Président

Signé par : Jean Peeters
Date : 27/03/2018
Qualité : Le Président

Jean PEETERS
Président

Jean Peeters

Documents en annexe : document des critères d'examen des dossiers.

Document transmis au Recteur, Chancelier des universités, le 27 mars 2018
Publié au recueil des actes administratifs de l'UBS n°03-2018

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 14 mars 2018

Délibération n°08-2018 : tarifs des prestations DFVU pour l'année 2017-2018 – Ajouts et modifications

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu les statuts de l'Université de Bretagne Sud ;

Vu la délibération n°60-2017 du 11 juillet 2017 votée par le CA de l'Université Bretagne-Sud ;

Vu l'avis n° 2018-9 rendu par la CFVU en séance du 1er février 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve, à l'unanimité, la modification de la délibération n°60-2017 du CA du 11 juillet 2017 relative aux tarifs 2017-2018 des prestations DFVU.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 19
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 26
- Pour : 26
- Contre : 0

Abstention(s) : 0

Visa du Président

Signé par : Jean Peeters
Date : 27/03/2018
Qualité : Le Président

Jean PEETERS
Président

Jean Peeters

Documents en annexe : tableau des tarifs des prestations DFVU.

Document transmis au Recteur, Chancelier des universités, le 27 mars 2018
Publié au recueil des actes administratifs de l'UBS n°03-2018

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 14 mars 2018

Délibération n°09-2018 : agrément aux associations étudiantes

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu les statuts de l'Université de Bretagne-Sud ;

Vu la charte des associations de l'UBS ;

Vu l'avis n°2018-11 rendu par la CFVU en séance du 1er février 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Accorde, à l'unanimité, l'agrément à l'ensemble des associations étudiantes suivantes :

- Association Lorientaise du Cursus Master en Ingénierie ;
- Bureau Des Étudiants en Droit ;
- Pratik Ô Droit.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 19
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 26
- Pour : 26
- Contre : 0

Abstention(s) : 0

Visa du Président

Signé par : Jean Peeters
Date : 27/03/2018
Qualité : Le Président

Université Bretagne Sud
Jean PEETERS
Président

Jean Peeters

Documents en annexe : néant.

Document transmis au Recteur, Chancelier des universités, le 27 mars 2018
Publié au recueil des actes administratifs de l'UBS n°03-2018

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 14 mars 2018

Délibération n°10-2018 : répartition des crédits du Fonds de Solidarité des Initiatives Étudiantes

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu la circulaire n°2011-1021 du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 3 novembre 2011 ;

Vu les statuts de l'Université de Bretagne-Sud ;

Vu la délibération n°32-2014 du 28 mars 2014 adoptée par le CA de l'Université de Bretagne-Sud ;

Vu l'avis n° 2018-12 rendu par la CFVU en séance du 1er février 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve, à l'unanimité, l'affectation de 7000€ des crédits du Fonds de Solidarité Des Initiatives Étudiantes (FSDIE) au financement de l'aide sociale aux étudiants en difficulté pour l'année civile 2018.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 19
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 26
- Pour : 26
- Contre : 0

Abstention(s) : 0

Visa du Président

Signé par : Jean Peeters
Date : 27/03/2018
Qualité : Le Président

Université Bretagne Sud
Jean PEETERS
Président

Jean Peeters

Documents en annexe : néant.

Document transmis au Recteur, Chancelier des universités, le 27 mars 2018
Publié au recueil des actes administratifs de l'UBS n°03-2018

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 14 mars 2018

Délibération n°11-2018 : tarifs des stages de printemps 2018 proposés par le SUAPS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu les statuts de l'Université de Bretagne-Sud ;

Vu l'avis n° 2018-13 rendu par la CFVU en séance du 1er février 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve, à l'unanimité, les tarifs des stages de printemps 2018 proposés par le SUAPS.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 19
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 26
- Pour : 26
- Contre : 0

Abstention(s) : 0

Visa du Président

Signé par : Jean Peeters
Date : 27/03/2018
Qualité : Le Président

Jean PEETERS
Président

Jean Peeters

Documents en annexe : grilles tarifaires des stages de printemps 2018.

Document transmis au Recteur, Chancelier des universités, le 27 mars 2018
Publié au recueil des actes administratifs de l'UBS n°03-2018

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 14 mars 2018

Délibération n°12-2018 : grilles de rémunération des enseignants-chercheurs associés

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le décret n°2007-772 du 10 mai 2007 du Ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche relatif à la rémunération des personnels enseignants associés ou invités dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2007 pris pour application du décret n°2007-772, notamment ses points c. et d. ;

Vu les statuts de l'Université de Bretagne-Sud ;

Vu l'avis rendu par le CTP en séance du 20 février 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve, les grilles de rémunération de référence pour les enseignants-chercheurs associés exerçant à mi-temps tel que présenté ci-dessous.

		Indice brut
PAST mi-temps PR	1ère nomination (3 ans)	453
	Renouvellement : 1er	453
	2ème	475
	3ème	514
	4ème	572
	5ème et suivants	582

		Indice brut
PAST mi-temps MCF	1ère nomination (3 ans)	297
	Renouvellement : 1er	297
	2ème	336
	3ème	369
	4ème	401
	5ème et suivants	404

Membres en exercice : 29
Membres présents : 18
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 25
- Pour : 20
- Contre : 5

Abstention(s) : 0

Visa du Président

Signé par : Jean Peeters
Date : 27/03/2018
Qualité : Le Président

Université Bretagne Sud
Jean PEETERS
Président

Jean Peeters

Documents en annexe : néant.

Document transmis au Recteur, Chancelier des universités, le 23 mars 2018
Publié au recueil des actes administratifs de l'UBS n°03-2018

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 14 mars 2018

Délibération n°13-2018 : mise en place du pôle PETREL pour la gestion des retraites des fonctionnaires

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu les statuts de l'Université de Bretagne-Sud ;

Vu l'avis rendu par le CTP en séance du 20 février 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve, la convention portant création du pôle PETREL (Portail des Éléments Transmis pour la REtraite en Ligne), service commun chargé de la gestion mutualisée des pensions de retraite des fonctionnaires, à intervenir avec l'Université de Rennes 1 et les différents établissements parties prenantes.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 18
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 24
- Pour : 22
- Contre : 2

Abstention(s) : 1

Visa du Président

Signé par : Jean Peeters
Date : 27/03/2018
Qualité : Le Président

Jean PEETERS
Président

Jean Peeters

Documents en annexe : convention de mise en place du pôle PETREL.

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 14 mars 2018

Délibération n°14-2018 : cadrage de l'action sociale et culturelle pour l'année 2018

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu les statuts de l'Université de Bretagne-Sud ;

Vu l'avis rendu par le CTP en séance du 20 février 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Approuve, à l'unanimité, le cadrage de l'action sociale et culturelle pour l'année 2018.

Membres en exercice : 29
Membres présents : 18
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 25
- Pour : 25
- Contre : 0

Abstention(s) : 0

Visa du Président

Signé par : Jean Peeters
Date : 27/03/2018
Qualité : Le Président

Jean PEETERS
Président

Jean Peeters

Documents en annexe : note de cadrage de l'action sociale et culturelle pour l'année 2018.

Document transmis au Recteur, Chancelier des universités, le 27 mars 2018
Publié au recueil des actes administratifs de l'UBS n°03-2018

DELIBERATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SEANCE du 1er février 2018

Délibération n° 2018-1

1.1 Validation du Procès-Verbal de la CFVU 23 novembre 2017

Le procès-verbal de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 23 novembre 2017 a été approuvé à l'unanimité.

Membres en exercice : **31** membres

Votes : **17**

Pour :	**17**
Contre :	0
Abstention(s) :	0

Délibération adoptée

Visa du Président

Jean PEETERS
Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 16 février 2018
Document mis en ligne le :

Présidence
Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes• 13 laboratoires de recherche.

DELIBERATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SEANCE du 1er février 2018

Délibération n° 2018-2

1.2 Subventions aux associations étudiantes
La commission de la vie étudiante du 18 janvier 2018 a examiné six demandes en leur attribuant à chacune un montant de 300 € pour budgets de fonctionnement :

- Bureau des étudiants de la faculté de droit à Vannes
- Graines solidaires
- Cyber4L
- Association Lorientaise du cursus master en ingénierie
- AMEV
- English Speaking Society

et deux autres demandes sont présentées par :

- l'association Pratik O Droit pour un montant de 500 euros pour le Concours de plaidoiries
- et à l'association Graines solidaires pour 1 000 euros pour la Création d'un jardin partagé

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la totalité des subventions demandées.

Membres en exercice : **31** membres

Votes :	**18**	Pour :	**18**
		Contre :	0
		Abstention(s) :	0

Délibération adoptée

Visa du Président

Jean PEETERS

Jean PEETERS
Président

Document(s) en annexe au présent extrait :
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 16 février 2018
Document mis en ligne le :

Présidence
Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes• 13 laboratoires de recherche.

UNIVERSITE BRETAGNE SUD

DELIBERATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SEANCE du 1er février 2018

Délibération n° 2018-3

1.3 **Affectation du fonds d'amorçage « Transformation pédagogique »**

Le fonds d'amorçage trisannuel a pour objectif de soutenir et impulser les innovations pédagogiques des composantes. Les projets retenus proposent de mettre en place des dispositifs innovants tels que des formations partiellement ou totalement à distance, des approches pédagogiques structurantes ou l'internationalisation d'une offre de formation ou d'un enseignement.
La première édition, lancée en 2017, a soutenu 7 projets qui sont concrétisés ou se concrétiseront en 2018.
La seconde édition, 2018, soutient 14 projets. Toutes les composantes sont représentées.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la répartition du fonds d'amorçage doté par la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2017.

Membres en exercice : **31** membres

Votes : **18**

Pour : **18**
Contre : 0
Abstention(s) : 0

Délibération adoptée

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 16 février 2018
Document mis en ligne le :

Présidence
Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

DELIBERATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SEANCE du 1er février 2018

Délibération n° 2018-4

1.4 Répartition de l'enveloppe budgétaire dédiée à la formation

« La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique est consultée sur les programmes de formation des composantes.
Elle adopte :
1° La répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation telle qu'allouée par le conseil d'administration et sous réserve du respect du cadre stratégique de sa répartition, tel que défini par le conseil d'administration »

La commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la répartition de l'enveloppe budgétaire dédiée à la formation

Membres en exercice : **31** membres

Votes :	**18**	Pour :	**18**
		Contre :	0
		Abstention(s) :	0

Délibération adoptée

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 16 février 2018
Document mis en ligne le :

Présidence
Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes• 13 laboratoires de recherche.

DELIBERATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SEANCE du 1er février 2018

Délibération n° 2018-5

2.1 Capacités d'accueil en 1er cycle

L'enseignement supérieur français est confronté à un certain nombre de difficultés en lien avec l'accueil et la réussite des étudiants en 1er cycle.
Afin de faire face aux enjeux de la démocratisation de l'enseignement supérieur et d'améliorer la réussite des étudiants, la ministre de l'enseignement supérieur a proposé un « Plan étudiants » en 20 mesures regroupées en 5 thématiques :

1) Mieux accompagner l'orientation au lycée
2) Un accès plus juste et plus transparent dans le supérieur
3) Une offre de formation post-bac sur mesure et rénovée
4) Une amélioration des conditions de vie étudiante au service de la réussite
5) Un engagement financier massif de l'État pour accompagner la réforme

Un dialogue s'est donc engagé entre l'autorité académique et les présidents d'universités au sujet des capacités d'accueil en 1er cycle qui aboutit à faire les propositions suivantes concernant l'Université de Bretagne Sud (cf. le tableau ci-joint)

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire émet un avis favorable pour ce projet de délibération

Membres en exercice : **31** membres

Votes :	**18**	Pour :	**18**
		Contre :	0
		Abstention(s) :	0

Délibération adoptée

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 16 février 2018
Document mis en ligne le :

Présidence
Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes• 13 laboratoires de recherche.

DELIBERATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SEANCE du 1er février 2018

Délibération n° 2018-6

2.2 Connaissances et compétences attendues à l'entrée en 1er cycle

Le Plan Étudiants vise à améliorer l'orientation et la réussite des bacheliers dans l'enseignement supérieur. Dans cette optique toutes les informations permettant aux bacheliers d'appréhender les formations de l'enseignement supérieur sont affichées sur la plateforme d'admission Parcoursup. Les "attendus", qui sont les connaissances et les compétences qui jusque-là étaient tacitement requises par les formations d'enseignement supérieur, sont donc désormais explicités, permettant aux lycéens de formuler des choix éclairés.

Les connaissances et compétences nécessaires à la réussite des formations en 1er cycle à l'UBS sont présentées dans le document joint.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire émet un avis favorable pour ce projet de délibération

Membres en exercice : 31 membres

Votes :	18	Pour :	18
		Contre :	0
		Abstention(s) :	0

Délibération adoptée

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 16 février 2018
Document mis en ligne le :

Présidence
Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes• 13 laboratoires de recherche.

DELIBERATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SEANCE du 1er février 2018

Délibération n° 2018-7

2.3 Éléments pris en compte lors de l'examen des candidatures à l'entrée en 1er cycle

Vu le plan étudiants présenté par la ministre le 30 octobre 2017

Le Plan Etudiants vise à améliorer l'orientation et la réussite des bacheliers dans l'enseignement supérieur. Dans cette optique toutes les informations permettant aux bacheliers d'appréhender les formations de l'enseignement supérieur sont affichées sur la plateforme d'admission Parcoursup. Les "attendus", qui sont les connaissances et les compétences qui jusque-là étaient tacitement requises par les formations d'enseignement supérieur, sont donc désormais explicités, permettant aux lycéens de formuler des choix éclairés.
Par ailleurs, la réforme de l'accès en 1er cycle, conformément aux recommandations de la CNIL, prévoit de mettre fin au tirage au sort lorsque les capacités d'accueil sont inférieures au nombre de candidatures exprimées sur chaque formation. Dans ce cas précis, les établissements d'enseignement supérieur doivent définir des critères d'examen des dossiers sur la plateforme « Parcoursup » afin d'être tout à fait transparents vis-à-vis des candidats à l'accès en 1er cycle.

Pour les formations sélectives, ces critères servent de base de travail pour formuler les réponses apportées aux candidats : « OUI » ou « NON », ainsi que pour le classement des réponses positives qui déclenchera les appels des candidats admissibles en fonction des places disponibles au fil de la procédure.

Pour les formations non sélectives, ces critères d'examen servent de base de travail pour classer les demandes formulées sur la plateforme et déclencher les propositions qui seront faites aux candidats en fonction des places disponibles au fil de la procédure.

Les critères d'examen des candidatures à l'entrée en 1er cycle à l'UBS (filières sélectives et non sélectives) sont présentés dans le document joint.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire émet un avis favorable pour ce projet de délibération

Membres en exercice : **31** membres

Votes :	**16**	Pour :	**16**
		Contre :	0
		Abstention(s) :	0

Délibération adoptée

Visa du Président

Jean PEETERS

Présidence
Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes• 13 laboratoires de recherche.

Document(s) en annexe au présent extrait :
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 16 février 2018
Document mis en ligne le :

Présidence
Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes• 13 laboratoires de recherche.

DELIBERATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SEANCE du 1er février 2018

Délibération n° 2018-8

2.4 Report de la mise en place du contrat de réussite étudiant « Oui Si »

Ce point 2.4 sera examiné lors de la prochaine La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Pas de Vote

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 16 février 2018
Document mis en ligne le :

Présidence
Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes• 13 laboratoires de recherche.

DELIBERATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SEANCE du 1er février 2018

Délibération n° 2018-9

2.5 Tarification prestations DFVU

La Direction Formation Vie Universitaire a fait voter des tarifs en fonction des différentes prestations au CA du 11 juillet 2017 (délibération 60-2017). Ces tarifs sont en lien avec les conventions en cours avec nos partenaires.
Ils concernent les services : Scolarité, SUMPPS, SUAPS, SCD, SFC, Centre de langues de l'UBS.
La Direction Formation Vie Universitaire souhaite modifier et ajouter certains tarifs de prestations. Le document complet des tarifs est fourni en annexe à la présente délibération et concerne :

- L'accès aux cours de langues pour les adhérents UTL-PL
- L'accès aux cours d'informatique pour les adhérents UTL-PL
- Les auditeurs libres
- L'accès aux activités physiques et sportives du SUAPS pour le personnel d'Askoria
- L'accès aux activités du SUAPS dans le cadre d'une pratique libre pour les étudiants des lycées Colbert, Marie Le Franc et Dupuy de Lôme (Lorient)

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire émet un avis favorable pour ce projet de délibération

Membres en exercice : 31 membres

Votes :	**16**	Pour :	**16**
		Contre :	0
		Abstention(s) :	0

Délibération adoptée

Visa du Président

Jean PEETERS

Jean PEETERS
Président

Document(s) en annexe au présent extrait :
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 16 février 2018
Document mis en ligne le :

Présidence
Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

DELIBERATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SEANCE du 1er février 2018

Délibération n° 2018-10

2.6 Modification du parcours Biotechnologies en L3 mention Sciences et Vie de la Terre

Ce point est reporté à une prochaine Commission de la Formation et de la Vie Universitaire.

Pas de vote

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 16 février 2018
Document mis en ligne le :

UNIVERSITE BRETAGNE SUD

Présidence
Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes• 13 laboratoires de recherche.

DELIBERATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SEANCE du 1er février 2018

Délibération n° 2018-11

2.7 Agrément des associations étudiantes

Trois demandes d'agrément sont soumises à la CFVU, du 1er février 2018 :

- Association LOrientaise Cursus Master Ingénierie pour une création
- Bureau Des Etudiants en Droit pour une création
- Pratik Ô Droit pour un renouvellement

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire émet un avis favorable à l'agrément de ces associations étudiantes présentées.

Membres en exercice : **31** membres

Votes :	**18**	Pour :	**18**
		Contre :	0
		Abstention(s) :	0

Délibération adoptée

Visa du Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 16 février 2018
Document mis en ligne le :

Présidence
Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes• 13 laboratoires de recherche.

DELIBERATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SEANCE du 1er février 2018

Délibération n° 2018-12

2.8 Répartition des crédits FSDIE 2018

Le Conseil d'Administration, réuni le 28 mars 2014, a décidé la création d'un volet social du FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes), dont l'objectif est de venir en aide aux étudiants qui rencontrent d'importantes difficultés sociales et financières. Ce dispositif vient compléter les aides déjà existantes qui sont gérées par le CROUS.
Il est prévu que la part des crédits du FSDIE consacrée à l'aide sociale soit définie annuellement par le Conseil d'Administration de l'Université.
On rappelle que, lors de son inscription à l'Université de Bretagne-Sud, chaque étudiant non-boursier verse un droit d'inscription de 16 euros au titre du FSDIE. Ce montant est déterminé chaque année par arrêté ministériel. La circulaire du 3 novembre 2011 a réintroduit la faculté de financer l'aide sociale d'urgence pour un montant qui ne peut excéder 30 % des crédits du fonds. En 2018, les crédits ouverts pour le FSDIE s'élèvent à 30 000 €.
Pour l'année civile 2018, il est proposé de consacrer 7 000 € au volet social du FSDIE.
La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire émet un avis favorable pour cette répartition des crédits FSDIE 2018.

Membres en exercice : **31** membres

Votes :	**16**	Pour :	**16**
		Contre :	0
		Abstention(s) :	0

Délibération adoptée

Visa du Président
Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 16 février 2018
Document mis en ligne le :

Présidence
Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes• 13 laboratoires de recherche.

DELIBERATION
De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
De l'Université Bretagne Sud

SEANCE du 1er février 2018

Délibération n° 2018-13

2.9 Tarifs stages de printemps proposés par le SUAPS
En cohérence avec la politique de l'établissement, le SUAPS propose dans son projet de service un volet évènementiel, complémentaire de ses activités d'enseignement. Dans ce cadre le service met en place, à destination l'ensemble de la communauté universitaire, un programme de stages d'activités sportives au printemps. Les activités proposées sont essentiellement des APPN (activités physiques de pleine nature), accessibles aux débutants comme aux confirmés.
Les objectifs poursuivis sont les suivants :

1. Favoriser l'accès au plus grand nombre à des activités sportives très souvent onéreuses (démocratisation de l'accès à ce type de pratiques).
2. Compléter l'offre de formation du SUAPS sur la période de printemps en proposant des activités physiques originales tout en exploitant la richesse de l'environnement et les compétences du service (nautisme, plongée, escalade, golf, etc.).
3. Proposer des formats courts de stages permettant de s'initier et de pratiquer seul ou en groupe un plus grand nombre d'activités.

Les stages débuteront dès le mois de mars jusqu'au mois de juin 2018.
L'ensemble de la communauté universitaire peut s'inscrire à ces stages, ainsi que les étudiants des établissements conventionnés (tarifs sur le tableau joint).
Un nombre de participants minimum sera exigé pour ouvrir le stage.
Inscription dès le mois de mars dans les SUAPS.
Les tarifs sont précisés dans le fichier joint.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire émet un avis favorable pour ce projet de délibération.

Membres en exercice : **31** membres

Votes : **16** Pour : **16**
Contre : 0
Abstention(s) : 0

Délibération adoptée

Visa du Président

Université Bretagne Sud
Jean PEETERS
Président

Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait :
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 16 février 2018
Document mis en ligne le :

Présidence
Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes• 13 laboratoires de recherche.